

- ANNEXE N°3 :

CARACTERISTIQUES D'UN EFFLUENT STANDARD



- débit inférieur ou égal à 1 m³/jour ;
- pH compris entre 5,5 et 8,5 ;
- température inférieure ou égale à 30°C ;
- rapport de la demande chimique en oxygène (DCO) à la demande biochimique en oxygène en cinq jours (DBO₅) après décantation de deux heures inférieur ou égal à 2,5
- demande chimique en oxygène (DCO) :soit inférieure ou égale à 1200 mg/l sur effluent brut ;soit inférieure ou égale à 750 mg/l après décantation de deux heures ;
- demande biochimique en oxygène en 5 jours (DBO₅) :soit inférieure ou égale à 400 mg/l sur effluent brut ;
soit inférieure ou égale à 300 mg/l après décantation de deux heures ;
- teneur en matières en suspension de toute nature (MES) inférieure ou égale à 500 mg/l ;
- teneur en azote ammoniacal, exprimé en N sur effluent brut, inférieure ou égale à 60 mg/l ;
- teneur en azote global (azote ammoniacal + azote organique + azote nitreux + azote nitrique), exprimé en N après décantation de deux heures, inférieure ou égale à 100 mg/l ;
- teneur en phosphore total, exprimé en P sur effluent brut, inférieure ou égale à 20 mg/l ;
- teneur en matières extractibles à l'éther de pétrole (graisses et huiles) inférieure ou égale à 100 mg/l ;
- teneur en sulfates inférieure ou égale à 600 mg/l ;
- teneur en chacun des métaux ci-après inférieure ou égale aux valeurs reprises dans le tableau ci-dessous afin de ne pas compromettre la valorisation agricole des boues. Selon l'évolution des seuils limites fixés par la législation, ces concentrations sont susceptibles d'évoluer

Valeurs maximales admises (mg/l)			
Chrome < 0.001	Cuivre < 0.015	Plomb < 0.012	Zinc < 0.030

Déversements interdits	
Cadmium *	Cadmium *

* Dans la limite des concentrations relevées dans l'eau potable de la zone, la composition de celle-ci servant de référence qualité